



Fil Presse du 11 octobre 2021

Message de Christophe PRIEM, Président IFEC

Le fonctionnement de DRAKARYS au cœur des préoccupations de l'IFEC !

Nombre de consœurs et confrères s'interrogent sur les contours de DRAKARYS appelé « Fonds d'investissement du CSOEC » et de son intérêt !

A maintes reprises, nous avons interrogé le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre sans obtenir de réponses claires et transparentes !

Comment peut-on être à la fois ?

- Associé de DRAKARYS
- Associé de FINKO PARTICIPATION (commandité de DRAKARYS)
- Associé de MyUnisoft

Est-ce un conflit d'intérêt ou un conflit d'influence ?

> Qui a choisi l'éditeur ?

Le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre sans consultation préalable malgré un prétendu Comité de sélection !

> Qui choisira les prochaines start-up ?

Le comité de sélection ou sera-t-il encore ignoré ?

> Quelle place pour les autres éditeurs et partenaires de la Profession ?

Avec 5 % de détention du capital annoncé dans MyUnisoft peut-on réellement parler d'Indépendance numérique ?

Devant les nombreuses interrogations de l'IFEC, le Commissaire du Gouvernement a rappelé au Président du CSOEC, l'URGENCE de mettre en place un COMITE SCIENTIFIQUE et une CONSULTATION du COMITE D'AUDIT.

L'IFEC pourra-t-il participer à ces deux instances ? Il en a fait la demande !

La participation de l'IFEC n'a qu'un seul objectif : représenter l'intérêt général des consœurs et confrères et uniquement l'intérêt général et d'être vigilant à la bonne utilisation de nos deniers communs !

Agenda

FAITES LE PLEIN DE FORMATIONS ET DE WEBINAIRES...

WEBINAIRE RH & MANAGEMENT

Pourquoi le dirigeant est-il l'élément clé de ses futurs recrutements ?

Nous vous donnons rendez-vous **le 21 octobre** à 11 h pour un webinaire d'une heure « Recruter en 2022, la posture d'un dirigeant ». [Pour vous inscrire, ICI.](#)

FACTOR-X

Formez-vous en présentiel à la « Factor-X » : la nouvelle modalité de facturation électronique **le 22 octobre** 2021, de 9 h à 17 h, à Paris. Intervenant : Rémi GOUYET, Avocat Associé et Professeur Associé à l'Université de Bourgogne (Section Droit Privé).

[Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.](#)

L'EXAMEN DE CONFORMITE FISCALE

L'examen de conformité fiscale est un véritable enjeu pour la Profession Comptable ! Rendez-vous **le 26 octobre** 2021 à 11 h 30 pour un webinaire dédié.

[Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.](#)

CGV/CGA

Pour tout savoir sur les conditions générales de vente et les conditions générales d'achat, l'IFEC vous propose une formation en présentiel à Paris, **le 28 octobre** 2021 de 9 h à 17 h. Intervenant : Nissrine KASSASE, Consultant Francis Lefebvre Formation.

[Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.](#)

SEMINAIRE FISCALITE

La section IFEC LANGUEDOC ROUSSILLON a le plaisir de vous convier à son séminaire annuel de FISCALITE, agrémenté d'un séjour de ski à Bourg-Saint-Maurice, du 23 au 30 janvier 2022. Nous serons accueillis par le Club Med Village Les Arcs Panorama (4 tridents). Date de clôture des inscriptions : **le 25 octobre** 2021. [Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.](#)

SALON DE LA TRANSMISSION DE CABINET

RdV **le 25 novembre 2021**, aux salons Hoche, à Paris 8, à partir de 9 h, pour le Salon de la Transmission de Cabinet. Vous pourrez également participer aux 4 ateliers pratico-pratiques du #STC15 en distanciel.

[Pour en savoir plus et vous inscrire, ICI.](#)



Presse

LE CHANGEMENT DE POSTURE

LES AFFICHES PARISIENNES :

CHRISTOPHE PRIEM, PRESIDENT DE L'IFEC, « POUR LES CABINETS, TOUT EST A REINVENTER POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE ACTUEL »

Au cours d'une interview, Christophe Priem, Président de l'IFEC, s'exprime sur les défis à relever pour la profession et qui supposent un changement de posture : l'évolution numérique, la prévention des risques des entreprises, une véritable simplification des démarches administratives et juridiques, la RSE et l'approche conjointe de la performance financière et non financière, la formation et l'attractivité. Il rappelle également le rôle essentiel de la profession durant la crise et tout autant pour la relance économique et le rebond entrepreneurial ! "Le thème de notre congrès 2022 sera un clin d'œil à l'actualité et à la transformation de nos métiers sous le signe de l'innovation. Il sera également l'occasion de présenter notre vision stratégique".

Pour en savoir plus ICI.

LA DYNAMIQUE LOCALE

LES AFFICHES PARISIENNES : FLORENT BURTIN : « NOUS CULTIVONS LES RELATIONS AVEC LES DECIDEURS POUR DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE »

Florent Burtin, Président de la CRCC de Versailles et du Centre présente la CRCC, après la fusion de Versailles Orléans et Bourges. « Notre travail est réalisé sur trois Cours d'Appel qui recouvre 10 départements et compte 2 435 CAC. Nous sommes un relais de l'information nationale et nous menons des actions de proximité. Les CAC garantissent la transparence et la confiance dans les comptes financiers et extra-financiers. A ce titre, nous sommes le premier organisme en France à certifier l'information RSE des entreprises. Concernant la relance, nous sommes à disposition de nos clients pour établir des diagnostics de sortie de crise lors d'entretiens gratuits. Nous avons également des missions très particulières, pour tous types d'entreprises, comme le cyber audit, l'audit de la RGPD, le tax audit. » Il évoque ensuite les rôles des CAC et des experts-comptables au travers des nouvelles missions des CAC ainsi que le volet d'examen de conformité fiscale, la période post-crise, l'interprofessionnalité, la formation et l'attractivité de la profession.

Pour en savoir plus ICI.

AU COEUR DE LA RELANCE

SUD-OUEST : LA RELANCE AU COEUR DU 76EME CONGRES DE L'ORDRE DES EXPERTS- COMPTABLES, ORGANISE A BORDEAUX

Le thème de cette 76ème édition du Congrès du CSOEC est l'expert-comptable au coeur de la relance. Mikaël Hugonnet, Président de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, invité sur la matinale de TV7, explique le rôle des experts-comptables.

Voir la vidéo, ICI.

LE CONSTAT DE LA REPRISE

LA TRIBUNE : « IL FAUT ISOLER L'IMPACT DU COVID DANS LES COMPTES DE L'ENTREPRISE, QU'IL SOIT NEGATIF OU POSITIF »

Interview de Gwladys Tohier, Présidente de la CRCC Grande Aquitaine, sur « Comment réussir la sortie du quoi qu'il en coûte ? ». Le BTP a repris très fortement au Pays basque

même si le secteur est aujourd'hui confronté au manque de main d'œuvre et de matières premières. Pour l'hôtellerie, on constate aussi une reprise puissance 10 de l'activité mais avec des entreprises souvent plus fragiles et des problématiques de main d'œuvre très préoccupantes. Tous les dirigeants ou presque rencontrent, d'une part, de grosses difficultés de recrutement et une pénurie de main d'œuvre et, d'autre part, une problématique de gestion du retour au bureau des collaborateurs avec la fin du télétravail généralisé. Les ressources humaines constituent le premier problème des entreprises.

[Pour en savoir plus ICI.](#)

LES CAC ALERTENT

COMPTA-ONLINE : PROCEDURE D'ALERTE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La procédure d'alerte du commissaire aux comptes est une procédure d'information du dirigeant puis du conseil d'administration dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises. C'est une obligation qui apparaît lorsque le commissaire aux comptes constate l'existence de faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. L'article détaille cette procédure. [Pour en savoir plus, ICI.](#)

Et un [article sur la responsabilité du CAC, ICI.](#)

ASSOULISSEMENT POUR LES PGE

LE MONDE DU DROIT : RESTRUCTURATION DES PGE : QUELLES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES ?

Les PGE peuvent être consentis jusqu'au 31 décembre 2021 mais une prolongation jusqu'au 30 juin 2022 est envisagée. La durée de remboursement est limitée à six ans en intégrant les éventuelles années de différé d'amortissement. En cas de difficultés, certaines procédures permettent à l'entreprise de restructurer son passif sous la protection du tribunal. L'arrêté du 8 juillet 2021 permet d'envisager l'allongement du remboursement des PGE au-delà de la durée de six ans dans le cadre des procédures de restructuration amiable et judiciaire. L'assouplissement des conditions de remboursement du PGE en cas de difficulté des entreprises permettra à des nombreuses TPE d'amortir le choc de la crise et de traiter sur le temps long l'endettement accumulé.

[Pour en savoir plus ICI.](#)

CENTRALISER LES INFORMATIONS DES ENTREPRISES

LES EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE : ORDONNANCE PORTANT CREATION DU REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

La loi Pacte a remplacé les différents centres de formalités des entreprises par un guichet unique électronique auprès duquel les entreprises devront déposer leur dossier de création et de modification ou de cessation d'activité à compter du 1er janvier 2023 et habilité le Gouvernement à créer par ordonnance un registre dématérialisé des entreprises ayant pour objet de centraliser et de diffuser les informations les concernant.

[Les détails du dispositif dans l'article EFL ICI.](#)

CREDIT D'IMPOT FORMATION DOUBLE

**EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE :
PLF 2022 : LE CREDIT D'IMPOT POUR LA FORMATION DU DIRIGEANT SERAIT
RENFORCE POUR LES MICRO-ENTREPRISES**

Le montant du crédit d'impôt pour la formation du dirigeant serait doublé pour les entreprises qui satisfont à la définition européenne des micro-entreprises au titre des heures de formation effectuées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

[Pour en savoir plus ICI.](#)

L'ASSURANCE VERTE

**LE PARISIEN :
LES OFFRES RESPONSABLES S'ÉTOFFENT DANS L'ASSURANCE-VIE**

Les nouvelles réglementations obligent à proposer des unités de compte responsables, vertes et solidaires aux clients qui souscrivent de nouveaux contrats. Selon un sondage OpinionWay pour l'Autorité des marchés financiers (AMF) en juillet dernier, 76 % des Français estiment que l'impact des placements sur l'environnement (pollution, biodiversité, etc) est important. Pourtant, ils ne sont que 17 % à déclarer « en détenir au moins un, dans le cadre d'une assurance-vie, d'un PEA ou compte-titres, d'un plan d'épargne salariale ou retraite ». Cependant, les produits d'épargne responsable, verts et solidaires, s'étoffent petit-à-petit, y compris dans l'assurance-vie. Ces contrats de placements à moyen et long terme augmentent de 5 % sur un an selon la Fédération Française de l'Assurance. L'article détaille les différents fonds de placement.

[Pour en savoir plus ICI.](#)

DRAKARYS : QUI AVANCE LES FONDS ?

**COMPTA-ONLINE :
DRAKARYS : LES CHOIX DU CSOEC SERVENT-ILS NOTRE PROFESSION ?**

Tribune libre de Claude Robin, Président fondateur d'Amarris Groupe. « Je voulais ouvrir le débat car je trouvais que nous n'étions pas beaucoup informés des investissements ou des avances faites par le CSOEC, via Drakarys. L'investissement dans MyUnisoft s'élève a priori à environ 3 M€. Jamais ce montant n'a été communiqué officiellement. La souscription au fonds Drakarys n'est d'actualité que depuis le 27/09. On suppose donc que l'argent a bien été investi ou avancé par le CSOEC. En tant qu'expert-comptable qui paie des cotisations à l'Ordre depuis plus de 20 ans, je m'interroge sur la capacité de notre instance à pouvoir réaliser de tels avances ou investissements sans en informer les confrères. L'argent dont dispose le CSOEC est notre argent, la plus grande transparence est donc de mise. Nous ne savons pas non plus si cette avance sera ensuite remboursée après souscription ou investissement des confrères dans Drakarys. Claude Robin s'interroge ensuite sur l'indépendance numérique et sur l'attractivité de la profession.

[Pour en savoir plus ICI.](#)

LES EXPERTS-COMPTABLES AU COEUR DE L'ENVIRONNEMENT

**LES EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE :
LOI CLIMAT : UNE NOUVELLE MISSION POUR LES EXPERTS-COMPTABLES DE CSE**

La préservation de l'environnement est devenue une attribution du comité social et économique de l'entreprise d'au moins 50 salariés. Le CSE doit prendre en compte les

conséquences environnementales dans les décisions concernant la gestion et l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et les techniques de production, pour assurer l'expression collective des salariés. Il doit être informé et consulté sur les conséquences environnementales de ces mesures relatives à l'organisation, à la gestion et à la marche générale de l'entreprise. La mission de l'expert-comptable du CSE doit porter, depuis le 25-8-2021, également sur tous les éléments d'ordre économique, financier, social ou environnemental dans le cadre des consultations récurrentes.

Pour en savoir plus ICI.

L'INFO DE LA SEMAINE...

Le gouvernement met en ligne sur son site son dernier rapport sur la RSE à l'échelon européen : Vingt ans après le livre vert de la Commission européenne « Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises », le rôle majeur des entreprises pour la transition écologique et la réalisation des objectifs de développement durable est souligné par l'Europe. **Pour en savoir plus, ICI.**

POUR VOUS METTRE A JOUR DE VOTRE COTISATION IFEC,
VOUS POUVEZ TELECHARGER LE **BULLETIN D'ADHESION ICI.**

EN PARTENARIAT AVEC...



L'IFEC vous souhaite une excellente semaine !
Lien désinscription <https://www.ifec.fr/newsletter/unsubscribe/4/fdavoust@ifec.fr>